

Prof. Adam Shinar, Université Reichman – « La relation entre la réforme judiciaire et la guerre à Gaza », 14 août 2025

Présentation

Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à *Eyes on Gaza*, notre rencontre quotidienne, qui allie à la fois engagement et réflexion. Pour celles et ceux d'entre nous qui participent aux manifestations qui ont lieu les samedis soir, soit pour réclamer la libération des otages et la fin de la guerre, soit pour protester contre le génocide ou s'opposer au gouvernement et à sa dérive fasciste galopante, il n'est pas toujours évident de saisir le lien qui relie les manifestations telles qu'elles se déroulent aujourd'hui et celles qui les ont précédées, et qui avaient pour mots d'ordre la défense de la démocratie et l'opposition à la réforme judiciaire. Les premières remplacent-elles les secondes ? S'agit-il de la même mobilisation dont le contenu aurait seulement été actualisé ? Quel est le rapport entre ce que l'on appelle la « grande manifestation », qui rassemble la grande majorité des participants, et le courant minoritaire qui, lors du cycle précédent de mobilisation, constituait le bloc anti-occupation et qui, aujourd'hui, manifeste pour la fin du génocide ?

Pour tenter de mettre un peu d'ordre dans toutes ces questions, notre invité, aujourd'hui, est Adam Shinar, spécialiste de droit constitutionnel et administratif à l'Université Reichman, où il est professeur, mais aussi membre du conseil de l'Association pour les droits civils en Israël ainsi que du Forum des enseignants de droit pour la démocratie, qui s'oppose à la réforme judiciaire. Adam aura la parole pendant huit minutes, puis nous aurons un peu de temps pour la discussion. Je rappelle que toutes les personnes souhaitant poser une question peuvent le faire par écrit par le chat, et je la transmettrai à Adam à la fin de son intervention. Adam, merci beaucoup de votre présence, la parole est à vous.

Intervention

Merci beaucoup pour l'invitation, et merci à toutes et à tous d'être présents. Je n'ai pas l'habitude de parler pendant huit minutes, je vais donc résumer les choses en quelques points de façon très schématique et je pourrai revenir ensuite sur tel ou tel point plus en détail au cours de la discussion. La question que je souhaite poser ici est en effet celle du lien qu'il y a entre le coup d'État (ou la révolution, ou la réforme judiciaire [portée par ce gouvernement]) et la guerre. Je laisse de côté la thèse, certes très en vogue dans le discours actuel, mais qui me semble moins intéressante, selon laquelle le Hamas aurait mené son opération [le 7 octobre 2023] parce qu'il voyait s'ouvrir une fenêtre d'opportunité. Selon cette thèse, en suscitant une situation complètement chaotique, les manifestations d'une part, et la réforme judiciaire, de l'autre, auraient en pratique émoussé le niveau d'alerte, ce qui aurait créé un moment de vulnérabilité.

Plutôt que d'analyser cette thèse, je voudrais, dans le temps qui m'est imparti, développer l'idée selon laquelle il y a un certain nombre de caractéristiques qui traversent à la fois la mobilisation contre la réforme judiciaire [d'avant le 7 octobre] et les manifestations telles qu'elles se déroulent depuis le début de la guerre. Si la mobilisation massive contre la réforme (à laquelle beaucoup ici ont sans doute participé d'une manière ou d'une autre) a eu en grande partie un caractère spontané, elle a aussi été extrêmement réfléchie, à mon avis, concernant son mode de présentation, à savoir qu'il s'agissait d'un mouvement non partisan, et qui en cela pouvait parler à tous les Israéliens, qu'ils soient Juifs, Arabes, Mizrahim, Ashkénazes, laïcs ou religieux. Les mots d'ordre de la mobilisation portaient uniquement sur le régime de gouvernement, pas sur les gouvernants eux-mêmes. Ils se sont ainsi concentrés, de manière parfaitement délibérée, sur des principes fondamentaux tels que l'état de droit et

la séparation des pouvoirs. Pour preuve de ce parti pris, on peut rappeler, par exemple, la récurrence des questions que l'on posait aux leaders du mouvement, comme Moshe Radman, sur leur silence à propos du statut des citoyens arabes, de l'occupation, ou de la discrimination. Or, le fait pour eux de ne pas aborder ces questions relevait bien d'un choix délibéré.

Le problème, qui selon moi est apparu assez vite, est qu'en se focalisant sur les structures démocratiques (comme la Cour suprême et sa composition, ou le droit ou non pour la Cour suprême d'invoquer une clause de raisonnable dans ses rendus), les débats soulevés par le mouvement de protestation ont ignoré purement et simplement le fait que ces structures sont modulées de façon très différente selon les différents groupes sectoriels qui constituent la société, avec donc un très fort différentiel d'impact. De ce fait, les groupes les plus affectés par ces structures de gouvernement se sont retrouvés, soit de manière active, soit de manière passive, exclus du débat : avant tout, les citoyens palestiniens d'Israël qui, d'après des études et des entretiens qui ont été menés depuis, ont largement perçu la lutte contre la réforme judiciaire comme un conflit politique-idéologique intra-juif qui ne les concernait pas. Quant aux raisons pour lesquels ils ne se sont pas sentis concernés, c'est une question sur laquelle on pourra revenir tout à l'heure, dans la discussion.

À partir du moment où éclate la guerre, en octobre 2023, le gouvernement israélien, comme on pouvait s'y attendre, met en place une série de mesures, avec des répercussions immédiates sur les droits fondamentaux des citoyens. Je voudrais me concentrer, pour développer ce point, non pas sur ce qui se passe à Gaza, mais sur l'impact qu'a la guerre de Gaza à l'intérieur même d'Israël. En voici quelques exemples : la politique de restrictions des manifestations (par exemple, refuser un permis de manifester ou critiquer les manifestations, ou encore accorder un permis de manifester, mais à des conditions qui ne correspondent pas à celles demandées par les organisateurs). Or, depuis le début de la guerre, la Haute Cour de Justice suit la police et le gouvernement, en validant les interdictions de manifester ou l'octroi sélectif de permis ; c'est sans précédent depuis des décennies. Parallèlement, il y a une série d'enquêtes qui ciblent des citoyens palestiniens d'Israël, avec un certain nombre de dossiers (pas la majorité, certes) qui donnent lieu à des inculpations pour incitation à la violence ou pour soutien à des organisations terroristes. Les Arabes israéliens sont aussi soumis à surveillance sur les réseaux sociaux, dans les universités, etc. Par ailleurs, d'autres mesures conduisent à la fermeture de certains médias : le premier média visé a été une chaîne que presque personne ne regarde, Al-Mayadeen, qui est liée au Hezbollah, puis cela a été au tour d'Al-Jazeera, d'abord en ayant recours à des mesures d'urgence, puis il y a eu une loi adoptée par la Knesset. En parallèle, les journalistes étrangers ont reçu l'interdiction de se rendre à Gaza, sauf sous escorte israélienne, et à la condition de soumettre tout reportage à un contrôle militaire préalable.

Toutes ces mesures visent justement certains des droits fondamentaux que le mouvement de contestation d'avant octobre 2023 se faisait fort de défendre, notamment la liberté d'expression. Mais depuis le début de la guerre, le passage de ces mesures n'a suscité aucune mobilisation, du moins pas au cours des 18 premiers mois, et pas de la part du courant majoritaire et consensuel au sein de l'opposition. Si l'on cherche à comprendre pourquoi, on peut dire d'abord que cela relève tout simplement de la dynamique propre à toute guerre à travers le monde. Mais une autre raison en est que toutes ces mesures répressives visent, de façon délibérée ou non, les citoyens palestiniens d'Israël, soit le groupe même de la population qui n'a pas pris part de manière significative au mouvement de mobilisation contre la réforme. Ainsi, il s'avère que tout en étant, par certains côtés, très différent du mouvement de mobilisation contre la réforme, le mouvement actuel, par d'autres côtés, lui ressemble beaucoup. De fait, le mouvement actuel, surtout à ses débuts, s'est concentré presque

entièrement sur la libération des otages, même s'il a aussi commencé, plus récemment, à demander la fin de la guerre.

Dans les deux cas, ces mouvements de mobilisation adoptent un prisme qui esquivé les questions les plus fondamentales, voire existentielles qui se posent à Israël, en particulier la question palestinienne dans les territoires occupés ou en Israël même. Le mouvement contre la réforme judiciaire a esquivé ces questions en pleine connaissance de cause et, désormais, le mouvement actuel les refoule.

On peut donc formuler les choses de cette façon : pour avoir une chance de réussite (et je pense que, dans une certaine mesure, il a de fait été une réussite), le mouvement contre la réforme a dû se dépolitiser, c'est-à-dire, mettre en avant le fait qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement politique au sens partisan du terme, mais d'un mouvement luttant pour la défense des fondements de l'État, comme le principe de la primauté du droit, la séparation des pouvoirs, le respect des droits, etc. L'objectif, au niveau tactique, était de rallier de cette façon des publics qui, autrement, n'auraient pas pris part au mouvement, comme les partisans de la droite ou les religieux – bien qu'on voie bien qu'au final, ces publics n'ont pas vraiment rejoint le mouvement. Et l'on observe le même phénomène de dépolitisation depuis le début de la guerre. Même si les choses bougent un peu depuis quelque temps (tout récemment), pour la plus grande partie de la guerre, le mouvement de mobilisation pour la libération des otages, par exemple, a délibérément évité de se présenter en des termes politiques, par crainte que cela ne nuise à son action en empêchant le développement d'un large soutien de la société israélienne dans son ensemble.

On peut appliquer la même grille de lecture, à mon avis, au débat actuel qui fait rage autour du sort de la Procureure générale de l'État, entre ceux qui soutiennent qu'elle doit rester en fonction et ceux qui réclament sa destitution. Si l'on prend les nouvelles d'hier, par exemple, le principal sujet qui y était traité était le fait que le ministre de la Justice a fait changer la serrure du bureau [utilisé par la Procureure générale] dans les locaux du ministère de la Justice à Tel Aviv [pour lui en interdire l'accès]. Sans minimiser la portée de cet incident, cela montre bien que les attaques pour dénoncer le gouvernement se focalisent davantage sur les personnalités que sur les questions de fond. Autrement dit, la mobilisation en faveur de la Procureure générale suit les mêmes modalités que la mobilisation contre la réforme judiciaire : on parle de mettre des limites aux abus d'autorité de la police, d'empêcher la dérive vers une dictature, de défendre la séparation des pouvoirs, etc. ; mais par ailleurs, ce même mouvement de soutien à la Procureure générale et, plus largement, au personnel judiciaire fait complètement l'impasse sur le rôle de la Procureure générale et du ministère dans la guerre, ou encore sur la façon dont tout l'appareil de conseil juridique du gouvernement a complètement démissionné sur les questions concernant la guerre, ou ce qui se passe à Gaza, pour se concentrer sur des questions strictement internes. Il se peut d'ailleurs qu'il s'agisse d'un choix stratégique : l'appareil de conseil juridique a fait le calcul, sans doute à juste titre, que c'est sur ce terrain qu'il pouvait espérer mobiliser le soutien de l'opinion publique pour défendre la Procureure générale contre les velléités du gouvernement de la renvoyer.

Dans ces conditions, si certains sondages montrent qu'une majorité d'Israélien, ou une majorité des Juifs israéliens souhaite la fin de la guerre, alors qu'en parallèle, d'autres sondages révèlent qu'une majorité des Juifs israéliens (une majorité un peu plus faible certes, mais une majorité tout de même) est favorable à l'idée d'une bande de Gaza sans Palestiniens après la guerre (que ce soit le résultat d'un mécanisme d'émigration, d'expulsion ou autre), on ne peut pas dire qu'il y ait une contradiction entre les deux. Tout simplement, le citoyen israélien se moque du sort des Palestiniens. Il ne se sentait pas concerné par cette question lors des mobilisations contre la réforme judiciaire et il ne se sent pas plus concerné

maintenant, durant la guerre. Et donc, même si la réforme judiciaire et la guerre peuvent apparaître comme des questions complètement différentes, ce sont les mêmes principes qui sous-tendent le discours interne israélien dans les deux cas : dans celui de la réforme, aveuglement total par rapport aux inégalités qu'engendrent les structures de gouvernement, avec en outre le parti pris délibéré d'éluder le problème ; dans celui de la guerre, cécité complète par rapport à ce qui se passe à Gaza. En outre, tout le monde participe à cet aveuglement : le gouvernement, les médias, une grande partie de la population. Et cet aveuglement est, en partie du moins, la conséquence directe de cette velléité de dépolitisation des questions éminemment politiques qui, qu'on le veuille ou non, se trouvent au cœur des deux crises à la fois.